

## Aide-mémoire : arrivée sur Morges

Les inscriptions suivantes sont à effectuer auprès :

- De la commune de résidence dans les 8 jours avec plusieurs documents
- De la poste <a href="#">lien</a>
- Du fournisseur d'énergie : Romande énergie <a href="#">lien</a>
- De Serafe <a href="#">lien</a>
- De l'ECA <a href="#">lien</a>

La liste des documents pour votre arrivée est disponible dans le tableau ci-après, selon votre nationalité.

### Informations utiles :

Si vous êtes propriétaire d'un chien, il doit être annoncé auprès de notre service des finances [lien](#).

Si vous êtes titulaire d'un permis de conduire, il vous faut prendre contact avec le Service des automobiles vaudois à Lausanne [lien](#).

Pour les écoles obligatoires, nous vous remercions de prendre contact avec l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs [lien](#).

Liens utiles pour les transports publics :

[MBC](#) – [TL](#) – [CFF](#)

### Contact :

Office de la population de Morges  
Pl. St-Louis 2  
Case postale 266  
1110 Morges 1  
Tél.: +41 (0)21 828 04 00  
office.population@morges.ch





Aide-mémoire pour les Européens arrivant à Morges

	Célibataire	Marié	Marié séparé	Divorcé	Veuf
Carte d'identité ou passeport valable	✓	✓	✓	✓	✓
Permis L, B ou C	✓	✓	✓	✓	✓
Acte de naissance traduit*	✓	-	-	-	-
Livret de famille ou acte de mariage à jour traduit*	-	✓	✓	✓	✓
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple. ATTENTION : si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée par les deux parties indiquant la date de séparation avec copies des documents d'identité de chacun	-	-	✓	-	-
Jugement de divorce définitif et exécutoire traduit*	-	-	-	✓	-
Bail à loyer signé ou acte d'achat/vente ATTENTION : si votre nom ne figure pas sur le bail à loyer ou acte d'achat/vente, une attestation de votre logeur, son bail à loyer ou acte d'achat/vente et une copie de son document d'identité sont à présenter	✓	✓	✓	✓	✓
Si arrivée en Suisse pour travail : contrat de travail signé avec le formulaire de prise d'activité du SPOP complété et signé par l'employeur	✓	✓	✓	✓	✓
Si arrivée en Suisse pour études : attestation d'études + preuves moyens financier (prise en charge financière, attestation bancaire)	✓	✓	✓	✓	✓
1 photo passeport par personne	✓	✓	✓	✓	✓
CHF 30.00 + frais permis	✓	✓	✓	✓	✓

\*traduction dans une langue nationale ou en anglais

**ATTENTION : Seul les dossiers complets sont acceptés et tous les membres de la famille doivent être présents.**

Office de la population de Morges  
Pl. St-Louis 2  
Case postale 266  
1110 Morges 1  
Tél.: +41 (0)21 828 04 00  
office.population@morges.ch





Aide-mémoire pour les Etats-tiers arrivant à Morges

	Célibataire	Marié	Marié séparé	Divorcé	Veuf
Passeport valable	✓	✓	✓	✓	✓
Permis L, B ou C ou visa d'entrée	✓	✓	✓	✓	✓
Acte de naissance traduit*	✓	-	-	-	-
Livret de famille ou acte de mariage à jour traduit*	-	✓	✓	✓	✓
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple. ATTENTION : si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée par les deux parties indiquant la date de séparation avec copies des documents d'identité de chacun	-	-	✓	-	-
Jugement de divorce définitif et exécutoire traduit*	-	-	-	✓	-
Bail à loyer signé ou acte d'achat/vente ATTENTION : si votre nom ne figure pas sur le bail à loyer ou acte d'achat/vente, une attestation de votre logeur, son bail à loyer ou acte d'achat/vente et une copie de son document d'identité sont à présenter	✓	✓	✓	✓	✓
1 photo passeport par personne	✓	✓	✓	✓	✓
CHF 30.00 + frais permis	✓	✓	✓	✓	✓

\*traduction dans une langue nationale ou en anglais

**ATTENTION : Seul les dossiers complets sont acceptés et tous les membres de la famille doivent être présents.**

Office de la population de Morges  
Pl. St-Louis 2  
Case postale 266  
1110 Morges 1  
Tél.: +41 (0)21 828 04 00  
office.population@morges.ch

